



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS



TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DU
LABORATOIRE PHYSIQUE ET CHIMIE DE L'INSTITUT
NATIONAL DES SCIENCES DE L'EDUCATION AU PROFIT
DU CENTRE DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE (CEPU)

LETTRE DE COMMANDE N° 00014 /2023/DC/UL/T/BA
(DC N° 03/UL/CP/PRMP/2023 du 19/09/2023)

TITULAIRE : SEDDOH BATIMOR GROUP

NIF : 1001712336

MONTANT HT DU MARCHE : 11 276 400 F CFA

MONTANT TTC DU MARCHE : 13 306 152 F CFA

DELAI D'EXECUTION : Deux (02) semaines

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : 5 %

RETENUE DE GARANTIE : 5 %

DELAI DE GARANTIE : Douze (12) mois

PAIEMENT AU COMPTE : BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE (BSIC)
COMPTE N° TG133 01003 000400057290 24

SOURCE DE FINANCEMENT : Budget Autonome (BA)
Gestion : 2023
Imputation : 802 624 8/ Autres entretiens et réparations



2965348

Aux termes de la Demande de Cotation N° 03/UL/CP/PRMP/2023 intervenue le 19 septembre 2023 entre :

(1) L'Université de Lomé, 01 BP : 1515 Lomé 1, Tél : (+228) 22 51 35 00, Fax : (+228) 22 51 85 95, (ci-après désignée comme « le Maître d'Ouvrage »), représentée aux présentes par la Personne Responsable des Marchés Publics, **Madame Cicavi Akuavi SOSSOU**, d'une part,

Et

(2) La Société **SEDDOH BATIMOR GROUP** ayant son siège à Lomé, quartier Agoè Logopé marché atchanvé, Tél : (+228) 90 35 23 15/90 37 64 46, NIF : **1001712336**, N° RCCM : **TG-LFW-01-2020-A10-1627**, (ci-après dénommé « le Titulaire »), représentée aux présentes par **Monsieur SEDDOH Kokou Jerry**, en tant que Directeur, d'autre part,

ATTENDU que l'Autorité contractante désire que certains travaux soient exécutés par le Titulaire, en l'occurrence, les travaux de réhabilitation et de rénovation du laboratoire physique et chimie de l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE) au profit du Centre de Pédagogie Universitaire (CEPU) et a accepté une offre du Titulaire pour la réalisation de ces travaux pour un montant égal à **treize millions trois cent six mille cent cinquante-deux (13 306 152) francs CFA toutes taxes comprises**, (ci-après désigné comme le « Prix du marché »), dans un délai maximum de deux (02) semaines à compter de la date de notification du marché approuvé.

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT:

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du Marché:

- le présent formulaire de marché
- la lettre de soumission jointe en annexe,
- le devis quantitatif et estimatif joint en annexe,
- le bordereau des prix unitaires joint en annexe,
- les spécifications techniques des travaux,
- l'engagement à respecter les dispositions du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique joint en annexe,
- la notification d'attribution du marché et
- le procès-verbal de délibération de la CCMP validant le montant d'attribution du marché.



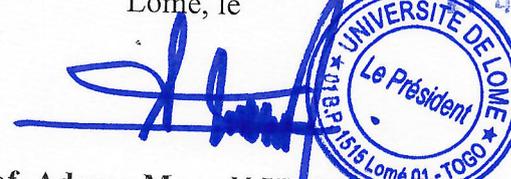
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante au profit du Titulaire, comme indiqué ci-après, le Titulaire convient de réaliser les travaux, de remédier à leurs défauts et insuffisances et de reprendre toutes les malfaçons y afférentes en conformité avec les dispositions du présent Marché dans un délai de deux (02) semaines.

3. L'Autorité contractante convient de son côté de payer au Titulaire, au titre des travaux et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, et ce, selon les modalités de paiement ci-après :



- a. à la réception provisoire : quatre-vingt-quinze pour cent (95%) du montant du marché sera réglé dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date de réception de la facture correspondante accompagnée du procès-verbal de réception provisoire et
 - b. à la réception définitive : cinq pour cent (5%) du montant total du marché sera réglé dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date de réception de la facture correspondante accompagnée du procès-verbal de réception définitive. Toutefois, ces 5% peuvent être payés à la réception provisoire si une caution bancaire de retenue de garantie du même montant a été constituée à cet effet.
4. En cas de retard dans l'exécution du Marché, l'Entrepreneur sera passible d'une pénalité par jour de retard fixée à 1/2000^{ème} du montant du Marché. L'Autorité contractante se réserve le droit de résilier le marché sans mise en demeure préalable, lorsque le montant cumulé des pénalités atteint une valeur équivalente à 10 % du montant du marché.
 5. L'Autorité contractante et le titulaire feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe et informelle, tout différend entre eux ou en rapport avec le Marché.
 6. Si L'Autorité contractante et le titulaire n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis au Tribunal.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché les jours et années mentionnées ci-dessous.

<p>Lue et approuvée par le Directeur de SEDDOH BATIMOR GROUP Lomé, le 07 DEC 2023</p>  <p>SEDDOH Kokou Jerry</p>	<p>Présenté par la Personne responsable des Marchés Publics Lomé, le 07 DEC 2023</p>  <p>Cicavi Akuavi SOSSOU</p>
<p>Yidane DARBONGOU CFD VISE LE 12/12/23</p>	<p>Approuvé par Le Président de l'Université de Lomé Lomé, le 14 DEC 2023</p>  <p>Prof. Adama Mawulé KPODAR</p>

REGISTRE A LOME (TOGO)
COMMISSARIAT DES IMPOTS
Fo. 256528 Le **DEC 2023**
RECU: deux cent vingt cinq
mille cinq cent vingt huit
(255 528) francs

1500 FRANCS
Le Receveur de
enregistrement
et Timbre

REGISTREMENT ET TIMBRES
TOGO

Massama Esso KATAKA
Receveur de l'enregistrement et Timbre



LA LETTRE DE SOUMISSION



LETTRE DE SOUMISSION

DC N° 03/UL/CP/PRMP/2023

A

UNIVERSITE DE LOME

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, nous soumettons et nous engageons à exécuter, dans les conditions de la demande de cotation et du Marché, y compris tous les documents, les plans et dessins, les prescriptions techniques qui figurent audit dossier, les prestations concernant l'exécution des Travaux de réhabilitation et de rénovation du laboratoire physique et chimie de L'INSE, conformément à la lettre d'invitation et pour la somme de : treize millions trois cent six mille cent cinquante-deux (13.306.152) Francs CFA TTC. Ce prix est ferme et non révisable.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à commencer les travaux à la date de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux et d'achever la totalité desdits travaux dans un délai de 15 jours.

Nous nous engageons également sur les termes de cette offre pour une période de 90 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres, telle que stipulée dans la lettre d'invitation, l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous nous engageons enfin à respecter les règles du code d'éthique et de déontologie et à signer le formulaire joint à la demande de cotation conformément à la réglementation en vigueur.



Fait à Lomé, le 26/09/2023

Le Directeur

SEDDOH Kokou Jerry



(Handwritten signatures and initials)

LE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF



DEVIS ESTIMATIF DES QUANTITES

TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DU LABORATOIRE PHYSIQUE ET CHIMIE

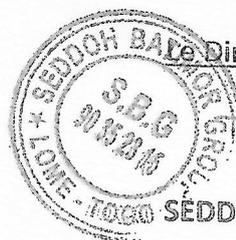
Doit : UL - INSE

Ref	Désignation	Unité	Qté	Prix Unit	Prix Total
I/	Démolition et Dégagement de l'ancienne installation : électricité, plomberie et autres	Ens	1	60 000	60 000
II/	Menuiserie-Menuiserie Alu				
1	Transformation des tables Labo en tables de bureau	Ens	1	1 424 800	1 424 800
2	Confection et pose d'un coffret alu pour serveur 1000x600	U	1	160 000	160 000
3	Fourniture et pose de vitrine coulissante de dimensions 2020x680x420	U	1	220 000	220 000
4	Fourniture et pose de vitrine coulissante de dimensions 1720x680x420	U	1	200 000	200 000
5	Fourniture et pose de vitrine coulissante de dimensions 470x680x420	U	1	150 000	150 000
III/	Badigeon et Peinture				
1	Badigeon et Peinture vinyle foam blanche sur murs et plafond de 3 bureaux à l'INSE	m ²	283	1 200	339 60
2	Badigeon et Peinture vinyle foam blanche sur murs et plafond de 3 salles niveau CRIC	m ²	192	1 200	230 40
IV/	Electricité				
1	Installation des prises et changement de disjoncteurs	Ens	1	1 187 700	1 187 70
V/	Fourniture et pose de Rideaux				
1	Fourniture et pose de rideaux dans les salles y compris la décoloration	Ens	1	4 836 500	4 836 50
VI/	Fourniture et pose de moquette de bureau sur sol				
1	Fourniture et pose de moquette dans la salle 1	m ²	39	25 000	975 00
2	Fourniture et pose de moquette dans la salle 2	m ²	56	26 650	1 492 40
TOTAL HT					11 276 40
TVA (18%)					2 029 75
TOTAL TTC					13 306 15

Arrêté le présent devis à la somme de : treize millions trois cent six mille cent cinquante deux (13.306.152) Francs CFA TTC



Lomé, le 26/09/2023



Directeur

SEDDOH Kokou Jerry



LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DU LABORATOIRE PHYSIQUE ET CHIMIE

Doit : UL - INSE

Ref	Désignation	Unité	Prix Unitaire en lettre	Prix unitaire en chiffre
I/	Démolition et Dégagement de l'ancienne installation : électricité, plomberie et autres	Ens	Soixante mille	60 00
II/	<u>Menuiserie-Menuiserie Alu</u>			
1	Transformation des tables Labo en tables de bureau	Ens	un million quatre cent vingt quatre mille huit	1 424 80
2	Confection et pose d'un coffret alu pour serveur 1000x600	U	cent soixante mille	160 00
3	Fourniture et pose de vitrine coulissante de dimensions 2020x680x420	U	deux cent vingt mille	220 00
4	Fourniture et pose de vitrine coulissante de dimensions 1720x680x420	U	deux cent mille	200 00
5	Fourniture et pose de vitrine coulissante de dimensions 470x680x420	U	cent cinquante mille	150 00
III/	<u>Badigeon et Peinture</u>			
1	Badigeon et Peinture vinyle foam blanche sur murs et plafond de 3 bureaux à l'INSE	m ²	mille deux cents	1 20
2	Badigeon et Peinture vinyle foam blanche sur murs et plafond de 3 salles niveau CRIC	m ²	mille deux cents	1 20
IV/	<u>Electricité</u>			
1	Installation des prises et changement de disjoncteurs	Ens	un million cent quatre vingt sept mille sept cents	1 187 7
V/	<u>Fourniture et pose de Rideaux</u>			
1	Fourniture et pose de rideaux dans les salles y compris la décoloration	Ens	quatre millions huit cent trente six mille cinq cents	4 836 5
VI/	<u>Fourniture et pose de moquette de bureau sur sol</u>			
1	Fourniture et pose de moquette dans la salle 1	m ²	vingt cinq mille	25 0
2	Fourniture et pose de moquette dans la salle 2	m ²	vingt six mille six cent cinquante	26 6



Lomé, le 26/09/2023

Le Directeur

SEDDOM Kokou Jerry



LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES TRAVAUX



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 DENOMINATION

Le projet a pour dénomination : **réhabilitation et rénovation du laboratoire physique et chimie de l'Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE) au profit du Centre de Pédagogie Universitaire (CEPU).**

1.2 COMPOSITION DES OUVRAGES PAR CORPS D'ETAT

Les principaux ouvrages à construire sont composés des corps d'état suivants :

- Démolition et dégagement de l'ancienne installation : électricité, plomberie et autres ;
- Menuiserie alu et autres (transformation des tables labo en tables de bureau) ;
- Badigeon et peinture
- Electricité (installation des prises et changement de disjoncteurs)
- Fourniture et pose de rideaux et
- Fourniture et pose moquette de bureau sur le sol.

1.3 ENVERGURE DES TRAVAUX

L'entrepreneur au titre de chaque corps de métier doit exécuter la totalité des travaux concernant la fourniture et le transport de tous les matériaux, la main-d'œuvre et le matériel nécessaire au complet pour l'achèvement des ouvrages.

Le présent cahier de charges a pour objet de renseigner l'entrepreneur sur la nature des travaux à effectuer, sur leurs quantités, leurs dimensions et leurs emplacements. Mais il convient de préciser que cette description n'a pas un caractère limitatif et que l'entrepreneur devra exécuter les travaux suivant les règles de l'art. Comme compris dans son prix, il effectuera sans exception ni réserve, tous les travaux de sa profession nécessaires à l'achèvement complet du chantier.

En conséquence, aucun entrepreneur ne pourra arguer que des erreurs ou omissions aux plans et insuffisance de quelque nature que ce soit à la présente DC, peuvent le dispenser d'exécuter la totalité des travaux de son marché ou faire l'objet de demande de supplément de prix.

1.4 NORMES ET QUALITES DE MATERIELS ET MATERIAUX

Les matériels (appareils et outillages), les matériaux (granulats, liants, fers à béton, eau, bois, adjuvants, tuyaux galva, etc.) et les fournitures diverses devront être neufs et du premier choix dans l'espèce indiquée. Ils seront conformes aux normes en vigueur au Togo. Leur mise en œuvre se fera conformément aux prescriptions des cahiers des charges et des documents techniques unifiés (DTU). La conformité aux prescriptions des documents ci-dessus n'exclut pas celle aux spécifications des devis descriptifs, dans la mesure où ceux-ci complètent ou améliorent lesdites prescriptions. Dans le cas de contradiction entre certaines parties de ces documents, la décision reviendra au maître d'ouvrage.



**L'ENGAGEMENT A RESPECTER LES DISPOSITIONS DU CODE D'ETHIQUE ET
DE DEONTOLOGIE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE**



Formulaire d'engagement à respecter les dispositions du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique

A

DC N° 03/UL/CP/PRMP/2023

UNIVERSITE DE LOME

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le dossier d'appel à concurrence en vue de la soumission de notre offre/proposition pour les Travaux de réhabilitation et de rénovation du laboratoire physique et chimie de L'INSE,

Je déclare avoir pris connaissance des principes, règles et procédures régissant la passation et l'exécution des marchés publics, et plus particulièrement, des dispositions du décret n°2019-097/PR du 08 juillet 2019 portant code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, et en avoir saisi le sens et les conséquences.

J'adhère aux principes, normes de comportement, règles d'éthique et de déontologie et aux valeurs qui y sont mentionnées avant, pendant la procédure de passation du marché ou après son exécution.

Je m'engage à assurer toutes les obligations qui y sont énumérées, notamment en matière de :

- l'exhaustivité et la véracité des informations fournies aux autorités contractantes ;
- la prohibition de toute atteinte aux règles de la concurrence, notamment, le fonctionnement, la surfacturation ou la fausse facturation ;
- la prohibition de toutes pratiques ou manœuvres frauduleuses, corruptives, collusoires, coercitives ou de toute situation de conflit d'intérêts ou de recours dilatoires ou obstructifs ;
- le respect des délais d'exécution et des prescriptions en matière environnementale de durabilité et sociale ;
- la préservation du secret professionnel et de mon indépendance ou de celle de mon personnel ;

Je confirme que je comprends les conséquences qui peuvent résulter du non-respect des obligations susmentionnées et mon entreprise peut, sans préjudice des sanctions pénales et financières prévues par la réglementation en vigueur :

- être déclarée inéligible des procédures de passation et d'exécution ;
- voir son offre/proposition disqualifiée de l'attribution du marché ;
- voir son contrat annulé ou résilié, en cas d'attribution ;
- être temporairement ou définitivement exclue des marchés publics

Je m'engage également à respecter et à faire respecter ces obligations par mes sous-traitants, personnel, consultants, prestataires de service ou fournisseurs, et à permettre à l'ARMP ou à des auditeurs désignés par elle d'accéder à l'ensemble des pièces comptables, registres, fichiers et autre document relatif à la passation et/ou l'exécution du contrat.

Le Directeur

SEDDOH Kokou Jerry



LA NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ





Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 17 OCT 2023

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 789 /UL/CP/PRMP/10-2023

La Personne Responsable
des Marchés Publics

à

Monsieur le Directeur de la société
SEDDOH BATIMOR GROUP (SBG)
Tél : (+228) 90 35 23 15

Lomé

Ce 17-10-2023

Aklivo Kou Koffi

Objet : DC N° 03/UL/CP/PRMP/2023 du 19 septembre 2023

(Notification d'attribution provisoire du marché)

Monsieur le Directeur,

Suite à l'évaluation des offres soumises dans le cadre de la demande de cotation référencée en objet, relative aux travaux de réhabilitation et de rénovation du laboratoire physique et chimie de l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE) au profit du Centre de Pédagogie Universitaire (CEPU) et après l'avis du corps de contrôle interne sur le rapport y afférent,

j'ai l'honneur de vous notifier que votre société est déclarée attributaire provisoire du marché, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de treize millions trois cent six mille cent cinquante-deux (13 306 152) F CFA.

Je vous invite à prendre connaissance du procès-verbal d'attribution provisoire du marché en annexe.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.



Mme Cicavi Akuavi SOSSOU

PJ : Procès-verbal d'attribution provisoire du marché

01 B.P. 1515 Lomé - Togo Téléphone : (+228) 22 20 08 27 Fax : (+228) 22 21 85 95 / e-mail : prmp_ul@univ-lome.tg



**LE PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE LA CCMP VALIDANT LE
MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE**





Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 102/CCMP/10.2023

L'an deux mil vingt et trois et le mercredi onze octobre à huit heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2, sise au lycée de Tokoin 1.

Trois (03) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur l'étude du rapport d'évaluation des offres et recommandations relatives aux travaux de réhabilitation et de rénovation du laboratoire physique et chimie de l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE) au profit du Centre de Pédagogie Universitaire (CEPU), accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires, ainsi que d'une copie de la version finale du dossier de demande de cotation (DDC).

Après examen des documents transmis, la CCMP note la régularité du rejet de l'offre des soumissionnaires :

- ETS UNIVERSAL CENTER, pour avoir proposé un délai de validité de 30 jours contrairement au délai de 90 jours exigé dans le DDC et pour n'avoir pas proposé de délai d'exécution des travaux ;
- ETS G.K. SERVICES, pour avoir proposé un délai de validité de 30 jours contrairement au délai de 90 jours exigé dans le DDC.

En conséquence, la CCMP donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché relatif aux travaux de réhabilitation et de rénovation du laboratoire physique et chimie de l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE) au profit du Centre de Pédagogie Universitaire (CEPU), au soumissionnaire SEDDOH BATIMOR GROUP, dont l'offre a été évaluée la moins disante parmi les offres techniquement conformes pour l'essentiel, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de treize millions trois cent six mille cent cinquante-deux (13 306 152) francs CFA.



Toutefois, la CCMP observe que ce montant dépasse celui prévisionnel (10 000 000 F CFA), de 3 306 152 francs CFA. Elle recommande que des mesures soient prises pour combler le gap relevé et que la preuve de disponibilité de crédit lui soit fournie lors de la transmission du projet de marché pour étude.

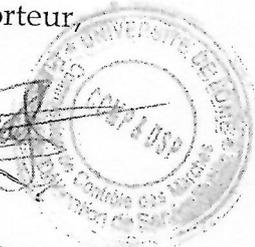
Le résultat de l'évaluation devra être notifié à tous les soumissionnaires, sous la forme habituelle, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de réception du présent avis et le délai réglementaire de recours devra être observé avant la signature du marché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures cinquante minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur de séance le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

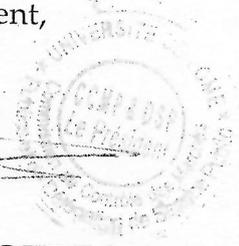
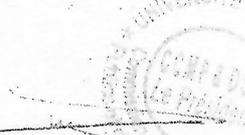
Ont signé :

Le Rapporteur,



M. YOVO Kwassi

Le Président,



M. BOROZE Tchamye T-E.



ENREGISTRE A LOME (TOGO)
COMMISSARIAT DES IMPÔTS

Fo.....2965348A Vol.....18 Le.....DEC 2023
REC: Cinq Mille (5.000) Francs



Massama Esso KATAKA
Receveur de l'Enregistrement et Timbre

